

Collège Marie-Curie : suppression de 2 classes, de 3 postes d'enseignants et d'un poste de surveillant

L'Inspection d'Académie du Loir-et-Cher a informé les collèges et les lycées du nombre d'heures d'enseignement qui leur seraient attribuées pour la rentrée 2011.

Considérant que le nombre d'élèves devrait passer de 358 à 340 -ce qui ne correspond pas aux prévisions de M. le Principal- elle a décidé de supprimer 56,5 heures d'enseignement soit l'équivalent de 3 postes de professeur, ce qui oblige le collège à fermer 2 classes : une classe de 4ème et une classe de 3ème.

Ces suppressions d'heures et de postes entraînent une augmentation du nombre d'élèves par classe à tous les niveaux -et plus particulièrement en 4ème-, la perte d'une dizaine d'heures d'aide et de soutien qui étaient jusqu'à présent dispensées aux élèves avec succès, l'absence de groupes en SVT et en anglais au niveau 4ème ou 3ème, la disparition de plusieurs demi-postes (en maths, lettres classiques et EPS) et d'heures de lettres modernes, d'anglais, d'arts plastiques, de technologie et de musique. En parallèle plusieurs enseignants devront assurer davantage d'heures supplémentaires.

De plus, dès la fin du mois de février, il n'y aura plus que 3 postes de surveillants au lieu de 4, ce qui posera un problème de sécurité pour la surveillance des élèves.

C'est pourquoi les représentants des parents, des élèves, de la municipalité et des personnels ont voté contre cette dotation au Conseil d'Administration du 1er février. Nous manifesterons à Blois le 7 février et les personnels seront en grève le 10 pour protester contre la dégradation des conditions de travail au collège Marie-Curie et contre la politique systématique de suppression de postes engagée par le Ministère de l'Education Nationale.